Les premiers transferts sont houleux

REQUÉRANTS D'ASILE • *Le centre d'urgence de la rue du Simplon, à Lausanne, a reçu ses premiers locataires. Avec la nouvelle loi, près de 800 déboutés seront déplacés dans le canton de Vaud, l'an prochain.*

ALINE ANDREY

Les durcissements dans le domaine de l'asile, entérinés par la votation de septembre 2006, se concrétisent de plus en plus. Vendredi passé, trois célibataires et une jeune femme avec son enfant, tous en situation de non-entrée en matière (NEM), ont été tranférés du foyer de Crissier à la structure collective de la rue du Simplon réaménagée pour accueillir les familles et les personnes vulnérables frappées d'une NEM, ainsi que les requérants déboutés (lire ci-dessous).

Si la loi n'entre en vigueur qu'en janvier 2008, les transferts de quelque 800 personnes dans le canton de Vaud ont déjà commencé et devraient se dérouler tout au long de l'année prochaine. Mais plus sereinement que vendredi passé, assure la Fondation vaudoise pour l'accueil des requérants d'asile (FAREAS).

Les affaires à la benne

En ce matin de déménagement forcé, Ruth, jeune femme d'origine éthiopienne, a été accompagnée par une amie, Pierrette Iselin. A 8 h 30, comme prévu, elle a préparé ses affaires, quelques petits meubles, des vêtements, des ustensiles de cuisine, des jouets pour son enfant. En retard, le camion n'est arrivé qu'à 10 h. Puis, son chauffeur a refusé d'embarquer une partie du matériel. Pierrette Iselin raconte: «Il a répété plusieurs fois: «Des habits et un matelas, le reste à la benne!» Il avait l'air totalement obnubilé par des consignes qu'il était censé faire appliquer.» Il aurait également ajouté: «De toute façon, pourquoi prendre tout ce matériel, dans deux ou trois mois vous devrez quitter la Suisse!»

Finalement, les deux commodes de Ruth seront jetées. Pierrette Iselin, choquée par «la violence de ces restrictions faite à des personnes totalement fragilisées», aura réussi à sauver les quelques affaires personnelles encore dans les tiroirs.

Si les défenseurs de l'asile sont inquiets face aux déménagements forcés qui s'annoncent, la FAREAS est sur le qui-vive. «L'intendant n'a pas compris les consignes. Une situation telle que celle-ci n'est pas acceptable, relève Emmanuelle Marendaz Colle, porte-parole de la FAREAS. Ce n'est pas aux employés de dire quand ces personnes devront quitter la Suisse, et il n'a jamais été question de détruire des affaires personnelles.»

Les intendants se sont d'ailleurs vu répéter la marche à suivre cette semaine. Le projet d'aide d'urgence indique que les affaires des requérants transférées peuvent être stockées durant un an par la FAREAS. Car les meubles, notamment de ceux qui vivent en appartement, ne trouveront pas leur place dans les chambres qu'on leur réserve, que ce soit à Lausanne, Bex, Leysin, ou Vevey. **I**

Si les défenseurs de l'asile sont inquiets face aux déménagements forcés qui s'annoncent, la FAREAS est sur le qui-vive. OLIVIER MAIRE/KEYSTONE

L'AIDE D'URGENCE S'ORGANISE

Dès le 1er janvier, les prestations d'aide sociale seront revues à la baisse pour quelque 800 requérants déboutés. Ils subiront le même sort que les personnes frappées d'une non-entrée en matière (NEM), qui, depuis 2004 déjà, ne peuvent prétendre qu'à l'aide d'urgence: les hommes célibataires sont nourris et logés dans le centre de Vennes à Lausanne; les familles, les femmes et les personnes vulnérables (suivies médicalement) étaient encore logées dans les foyers de la FAREAS. Du moins jusqu'à vendredi passé.

L'aide d'urgence prévoit pour les familles et les cas vulnérables un versement de 9,50 francs par jour et par personne. Les structures de Bex (130 places), Leysin (80 places) et du Simplon (70 places) leur sont réservées. Les célibataires et les couples n'ont droit qu'à une aide en nature: soit un lit et trois repas, que ce soit au centre de Vennes à Lausanne (100 places) pour les hommes célibataires, ou à Vevey (50 places) pour les couples et les femmes célibataires.

En tout, 430 places sont prévues pour les 800 personnes qui y seront transférées tout au long de l'année. La FAREAS prévoit que seuls 90% des familles, et 65% des personnes sans enfant feront une demande d'aide d'urgence, et pour un temps seulement. «Ce régime ne permet pas aux gens de s'installer, ils vont soit partir, soit entrer dans la clandestinité, explique Emmanuelle Marendaz Colle, porte-parole de la FAREAS. D'ici à la fin 2008, on estime qu'environ 400 personnes seront encore à l'aide d'urgence.»

La FAREAS prévoit, en outre, que les familles dont les enfants sont scolarisés soient transférées durant les vacances. Ces changements s'inscrivent dans une refonte de la FAREAS, qui devient, dès le 1er janvier l'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants). Sa mission sera en outre renforcée en terme d'intégration professionnelle des requérants admis provisoirement, puisque des moyens supplémentaires seront alloués à ces projets. AA

Septième déménagement

En ce mercredi soir pluvieux, la maison du Simplon, nouvelle structure d'aide d'urgence, est bien vide. A l'entrée, un garde de sécurité, souriant. Puis, un escalier en colimaçon jusqu'au 4e étage, seul niveau à être habité par les cinq personnes transférées vendredi.

Dans la chambre de Ruth: un lit, un lit pour enfant, une table, une armoire et un frigo. Et des cartons. La jeune mère espère encore pouvoir être transférée dans une chambre du premier étage, une fois que les travaux de rénovation seront complètement terminées. Car la cuisine commune lui semble bien loin: c'est avec son enfant sous le bras, ses casseroles et sa nourriture qu'elle se rend au rez-de-chaussée.

«J'étais mieux à Crissier. J'étais entourée de gens. J'avais le droit d'avoir une télévision», raconte-t-elle dans un français approximatif qu'elle dit oublier à cause du stress. Arrivée il y a 6 ans en Suisse, Ruth en est à son septième déménagement. Elle a fui l'Ethiopie, car elle avait «beaucoup trop de problèmes». Mais les problèmes sont partout.

«Ici, c'est difficile. Je ne dors pas bien la nuit, je pense beaucoup. Mon fils ne dort pas non plus. J'ai tellement pleuré que je n'ai plus de larmes.» Mais le sourire n'a pas disparu, le rire non plus. Elle espère que Dieu l'aidera. Et peut-être que sa demande de régularisation aboutira. AA

ORBE

Nestlé inaugure un centre de recherche et de développement sur les boissons

Le nouveau «Professional Beverage Center» de Nestlé est dédié aux boissons hors domicile. KEYSTONE

Nestlé a inauguré hier à Orbe son nouveau «Professional Beverage Center» dédié aux boissons hors domicile. La multinationale entend doubler sa taille dans le secteur produits et services destinés aux professionels de la restauration.

Une quarantaine d'emplois ont été créés. Ce sont des scientifiques qui chercheront à mettre au point de nouveaux produits et systèmes, a précisé le porte-parole de Nestlé, François-Xavier Perroud. Le centre se consacre au développement de solutions innovantes dans le domaine des boissons non gazeuses chaudes et froides pour les opérateurs du secteur non foyer. Nestlé affiche clairement sa volonté de se renforcer dans ce secteur.

L'entreprise veut doubler sa taille dans ce domaine au cours des dix prochaines années et porter son chiffre d'affaires à plus de 12 milliards de francs, selon Marc Caira, chef de Nestlé Professional. Des acquisitions sont envisagées mais les efforts porteront en premier sur la croissance organique, avec un taux supérieur aux 5 à 6% visés par le groupe.

Le nouveau centre est situé dans le pôle mondial de compétences de Nestlé en matière de café et de céréales à Orbe, un site qui emploie déjà quelque 1100 collaborateurs. Le patron de la multinationale Peter Brabeck et le ministre vaudois de l'Economie Jean-Claude Mermoud ont participé à la cérémonie. Cette inauguration suit la récente décision de transformer la division stratégique FoodServices en Nestlé Professional. Ce marché est l'un des trois piliers de croissance majeure pour Nestlé dans les années à venir.

Avec des ventes dépassant les 6 milliards de francs par an et 10 000 employés dans 97 pays, la multinationale suisse est déjà leader mondial de la restauration hors foyer. ATS

EN BREF

EXPO-CONFÉRENCE

«Birmanie entre face visible et face cachée»

Ne pas oublier la résistance des Birmans. Du 24 novembre au 10 janvier, l'Association Suisse-Birmanie présente à Lausanne une exposition photographique consacrée à ce pays asiatique soumis depuis près de vingt ans à un régime militaire. «Birmanie entre face visible et face cachée» sera vernie samedi à 14 h lors d'une conférence-témoignages. BPZ

[1] Au Toit du Monde (14, César-Roux). Horaire: lu-ve 10 h-19 h, sa 10 h-18 h.

VEVEY

L'internement du violeur est confirmé par Mon-Repos

L'homme qui avait agressé sexuellement trois femmes à Vevey et Corsier en 2003 n'échappera pas à l'internement. Le Tribunal fédéral (TF) a confirmé un verdict de la justice vaudoise. Selon le TF, le violeur fait partie des criminels «dangereux» qui ne réagissent à aucun traitement. Agé de 27 ans, cet Espagnol avait été confondu par son ADN. ATS

OPÉRATION FATALE AU CHUV

Les deux médecins acquittés

Les deux médecins du CHUV, accusés d'homicide par négligence, sont acquittés. Le Tribunal correctionnel de Lausanne les a libérés hier de toutes les charges retenues contre eux après la mort d'une jeune femme suite à une opération de réduction gastrique (by-pass). Aucune «carence» ne peut être reprochée aux deux chirurgiens, a déclaré la présidente de la Cour en écartant les accusations d'homicide par négligence, de lésions corporelles graves ou de mise en danger de la vie d'autrui. La jeune femme est décédée à la suite d'une «complication exceptionnelle et malheureuse». ATS